

Au sujet de la nouvelle cote air santé à Saint John

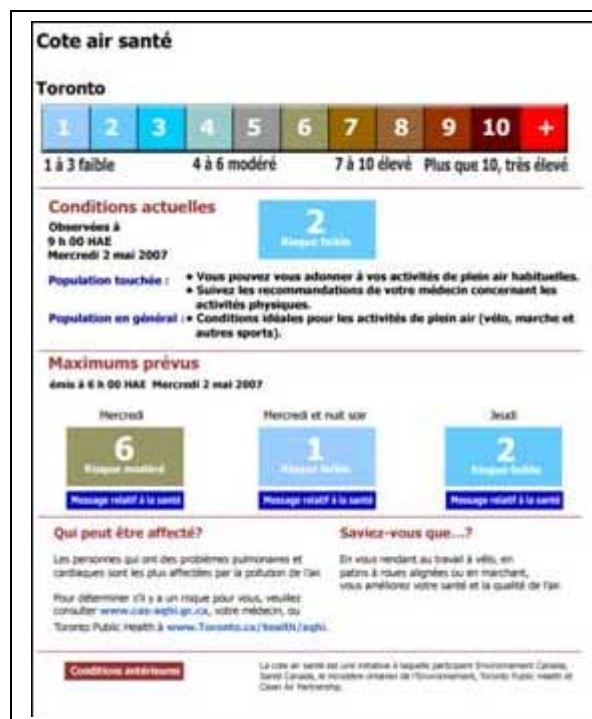
La nouvelle cote air santé (CAS) est un outil qui fournit des renseignements sur le niveau de risque pour la santé associé aux niveaux de pollution atmosphérique. Vous pouvez protéger votre santé de la pollution atmosphérique en suivant les conseils fournis par la CAS. Pour vous renseigner sur les prévisions de la journée ou du lendemain, consultez le site Web www.airhealth.ca / www.aircotesante.ca, ou téléphonez au 1-888-484-2744 (1-888-484-AQHI).

Exemple de renseignements fournis par la CAS

- La cote air santé est mesurée sur une échelle allant de 1 à 10. Plus la valeur est élevée, plus les risques pour la santé découlant de la pollution atmosphérique sont considérables.
- La CAS suggère aux personnes plus vulnérables à la pollution atmosphérique des moyens de protéger leur santé et donne également des conseils à la population en général.
- La CAS offre des conseils sur la façon dont vous pouvez réduire vos émissions de polluants et améliorer la qualité de l'air.

Qu'il a-t-il de « différent » au sujet de la nouvelle cote air santé?

La nouvelle CAS communique le risque pour la santé associé aux niveaux de pollution atmosphérique. En général, les autres indices se fondent sur les normes relatives à la qualité de l'air établies par le gouvernement. La valeur de la CAS est calculée en combinant les effets sur la santé de trois polluants atmosphériques.



Beaucoup d'autres indices sont calculés à partir d'un ou deux polluants. On s'attend à ce que la cote air santé soit utilisée à l'échelle nationale, de sorte que les mêmes genres de renseignements seront communiqués à Vancouver, à Saint John et à Iqaluit.

Qu'est-ce que la pollution atmosphérique?

La pollution atmosphérique est un mélange de gaz et de particules (suie) provenant des industries, des véhicules, des poêles à combustion lente et d'autres sources de polluants. Ces polluants atmosphériques sont transportés par le vent, parfois sur de grandes distances. La cote air santé est établie en fonction des niveaux de matières particulaires (PM_{2,5}), d'ozone au niveau du sol (O₃) et de dioxyde d'azote (NO₂) dans l'air. D'après une étude menée dans huit grandes villes du Canada par Santé Canada sur les effets de la pollution, ces trois polluants influent considérablement sur la santé.

Comment ces polluants peuvent-ils affecter ma santé?

Certains polluants atmosphériques peuvent causer une irritation des yeux, du nez et des poumons ou même se dissoudre et passer dans le sang. Les symptômes vont de la toux à l'irritation des yeux, à une augmentation de la difficulté à respirer, à la fatigue et au serrement de poitrine. Dans certains cas, les effets sur la santé se manifestent immédiatement mais parfois, ils



n'apparaissent qu'après une exposition de longue durée. Des études ont montré chez les enfants qui grandissent dans des régions dont l'air est très pollué un développement pulmonaire plus réduit.

Comment puis-je savoir si je suis vulnérable à la pollution atmosphérique?

Les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiovasculaires, les personnes souffrant du diabète, les jeunes enfants, les personnes âgées ainsi que les personnes qui pratiquent des sports de plein air ou qui exécutent des travaux ardu à l'extérieur sont plus susceptibles aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé quand la qualité de l'air est très mauvaise.

La CAS encourage les individus à consulter l'indice quotidien de la qualité de l'air et à évaluer leur propre niveau de risque pour la santé d'après leurs symptômes. Comme chaque personne réagit différemment à la pollution atmosphérique, vous devriez apprendre à quelle valeur de la CAS surviennent vos symptômes et à prendre les mesures nécessaires pour protéger votre santé.

Que puis-je faire pour protéger ma santé quand l'indice de la cote air santé est élevé?

La CAS fournit des renseignements aux personnes plus vulnérables à la pollution atmosphérique ainsi qu'à la population en général. Voici quelques mesures à prendre si vous présentez des symptômes :

- Diminuez votre exposition à la pollution de l'air extérieur et réduisez l'intensité de vos activités physiques.
- Reprenez vos activités habituelles lorsque la qualité de l'air est meilleure.
- Suivez les conseils de votre médecin.

Si vous vous occupez de jeunes enfants, de personnes atteintes d'une affection respiratoire ou cardiovasculaire ou de personnes âgées, surveillez leurs symptômes et aidez-les à prendre les mesures nécessaires pour protéger leur santé.

Au sujet de la CAS à Saint John

La CAS sera lancée à Saint John en 2008-2009 et mise en œuvre dans d'autres municipalités du Nouveau-Brunswick au cours des années à venir.



Beaucoup de gens savent que la présence de dioxyde de soufre dans l'air constitue parfois un problème à Saint John; ce polluant est facilement identifiable à son odeur âcre! La CAS ne comprend pas le dioxyde de soufre car, d'après la littérature scientifique, ce dernier a un impact relativement peu important sur la santé par rapport aux trois autres polluants. La ville de Saint John sera toutefois le site d'un projet pilote visant à explorer les moyens d'émettre des avis distincts, les jours où les niveaux de concentration de dioxyde de soufre dans l'air sont élevés.

Le dioxyde de soufre peut avoir des effets sur la santé. Si l'odeur du soufre vous incommode, suivez les conseils de la CAS : diminuez votre exposition à la pollution de l'air extérieur et réduisez l'intensité de vos activités.

Profitez des nombreuses journées où la qualité de l'air est bonne

La plupart du temps, la qualité de l'air à Saint John est bonne (risque faible). Pour la population en général, elle est alors idéale pour les activités en plein air.



Vous pouvez améliorer la qualité de l'air

Réduisez votre nombre de déplacements en voiture. Diminuez votre consommation d'électricité. Réduisez, réutilisez, recyclez et améliorez votre empreinte écologique.

L'introduction de la cote air santé à Saint John est une initiative d'Environnement Canada, de Santé Canada et des ministères de la Santé et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick.